

## EXPOSÉ D'INVENTION

Publié le 16 novembre 1925

N° 112614

(Demande déposée: 15 janvier 1925, 18<sup>3</sup>/<sub>4</sub> h.)

Classe 49 a

(Priorité: France, 2 février 1924.)

## BREVET PRINCIPAL

PATHÉ CINÉMA, ANCIENS ÉTABLISSEMENTS PATHÉ FRÈRES, Paris  
(France).

## Dispositif portatif pour photographier les titres sur film cinématographique.

Lorsque l'on veut munir de titres un film cinématographique, on photographie ces titres séparément et on les intercale ensuite dans le film au moyen de collures.

On peut facilement obtenir ce résultat, au studio, en photographiant entre chaque scène un tableau sur lequel le titre de la scène a été dessiné. Mais ce procédé ne serait pas pratique pour les vues de plein air et en particulier pour les vues d'amateur; il faut avoir dans ce cas un dispositif simple et portatif.

La présente invention a pour objet un dispositif simple et portatif permettant de photographier les titres à leur place, immédiatement avant la prise de vue, sur le film cinématographique. Ce dispositif comporte un petit écran sur lequel on dessine les titres à photographier et un collier permettant de fixer le dispositif sur l'objectif de l'appareil cinématographique, ledit écran pouvant se rabattre hors du champ de l'objectif pendant la prise des vues animées.

Les titres ainsi photographiés au cours de la prise de vue apparaîtront sur le film, après développement, à leur place définitive et prêts à être projetés. On simplifie ainsi grandement le travail de l'amateur.

Au dessin annexé, qui montre à titre d'exemple un mode de réalisation de l'invention:

La fig. 1 représente en élévation le dispositif monté sur un appareil de prise de vues et dans la position de fonctionnement;

La fig. 2 est une vue en plan de ce dispositif dans la même position;

La fig. 3 en est une vue en élévation, dans la position fermée;

La fig. 4 est une vue en plan du dispositif dans la position fermée.

1 est le corps du dispositif représenté.

A l'une des extrémités de ce corps est articulé un support ou cadre 4, dans lequel se place un petit écran 5 en verre dépoli, en celluloïd ou en une matière appropriée quelconque. A l'autre extrémité du corps 1 est articulé un collier de fixation 2 qui permet

de monter le dispositif sur l'objectif d'un appareil de prise de vues cinématographiques; ce collier est serré en position sur l'objectif au moyen d'une vis 3. Sur le corps 1 du dispositif on peut également fixer la bonnette à portrait 6 de façon à éviter que cette bonnette ne s'égaré quand elle n'est pas employée sur l'appareil.

Pour se servir de ce dispositif, on le monte sur l'appareil de prise de vues comme l'indique la fig. 1; le support 4 étant replié sur le corps 1 comme l'indiquent les fig. 3 et 4, le dispositif ne gêne pas la prise de vues.

Quand on désire photographier un titre, on relève le cadre 4 portant le petit écran 5, comme l'indique la fig. 1 et on écrit le titre désiré sur ledit écran. Puis l'on tourne la manivelle de l'appareil de prise de vues; le nombre d'images représentant le titre dépendra du nombre de tours de manivelle.

Lorsque le dispositif n'est pas monté sur l'appareil, on peut le replier comme l'indiquent les fig. 3 et 4. Il présente alors un minimum d'encombrement et peut se loger facilement dans la sacoche avec l'appareil de prise de vues.

#### REVENDICATION :

Dispositif portatif pour photographier les titres sur un film cinématographique, caractérisé en ce qu'il comporte un petit écran sur lequel on dessine les titres à photographier, et un collier permettant de fixer le dispositif sur l'objectif de l'appareil cinématographique, ledit écran pouvant se rabattre hors du champ de l'objectif pendant la prise des vues animées.

**PATHÉ CINÉMA, ANCIENS  
ÉTABLISSEMENTS PATHÉ FRÈRES.**

Mandataire: Amand BRAUN  
succ. de A. Ritter, Bâle.

Fig.1

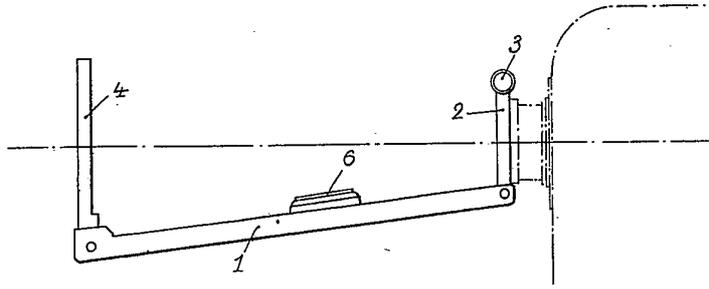


Fig.2

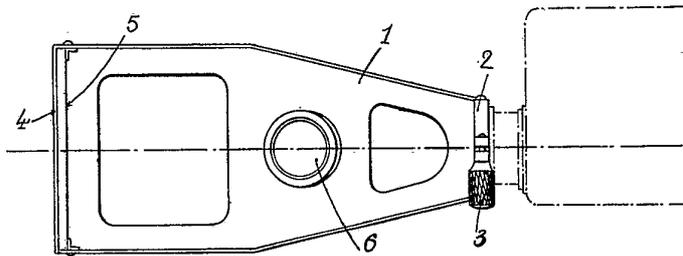


Fig.3

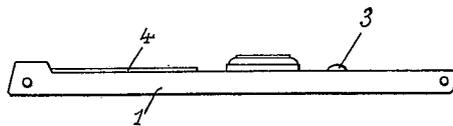


Fig.4

